

ARRETE N°2025P46

PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

Le Maire de VALDIVIENNE,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ou de l'établissement,

Vu la délibération en date du 16 juin 2014 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du Comité Technique Paritaire en date du 27 mai 2014,

Vu l'arrêté n° 2020P130 en date du 16 décembre 2020 établissant les Lignes Directrices de Gestion applicables à compter du 1er janvier 2021 pour une durée de six ans,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade d'Ingénieur principal

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	Jean-Luc MONToux	H	Ingénieur	/..../....	01/10/2025

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	1	0
Agents du grade d'origine « promouvables »	1	0
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	1	0
Effectif du grade d'avancement	0	0

Avancement au grade d'Adjoint technique principal 1ère classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	Sandra AUGEREAU	F	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	/..../....	/..../....
2	Delphine TORNAIS	F	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	/..../....	/..../....
3	Françoise BOUTIN	F	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	/..../....	/..../....
4	Murielle BARBOSA	F	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	/..../....	/..../....

AR Prefecture

086-218602332-20250605-20250605_AP046-AR
Reçu le 05/06/2025

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	4
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	4
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	0
Effectif du grade d'avancement	3	2

Avancement au grade d'Agent spécialisé principal des écoles maternelles 1^{ère} classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	Angélique CHEDEAUZEAU	F	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	/..../....	16/05/2025

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	1
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	1
Effectif du grade d'avancement	0	0

Avancement au grade d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	Sabrina DUVAL	F	Adjoint technique territorial	/..../....	16/05/2025
2	Xavier DURAND	H	Adjoint technique territorial	/..../....	/..../....

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	3	1
Agents du grade d'origine « promouvables »	1	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	1
Effectif du grade d'avancement	0	4

AR Prefecture

086-218602332-20250605-20250605_AP046-AR
Reçu le 05/06/2025

Avancement au grade d'Adjoint administratif principal 2^{ème} classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	Mireille MARTINEZ-CANO	F	Adjoint Administratif	/..../..	/..../..

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	1
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	0
Effectif du grade d'avancement	0	0

Avancement au grade d'Adjoint d'Animation principal 2^{ème} classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	(le cas échéant) Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	Aline FOREST	F	Adjoint d'animation	/..../..	/..../..
2	Lucie POLO	F	Adjoint d'animation	/..../..	/..../..

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	0	2
Agents du grade d'origine « promouvables »	0	2
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	0	0
Effectif du grade d'avancement	1	0

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Vienne qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522.26 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait à VALDIVIENNE le 5 juin 2025,
Le Maire,
Claudie BAUVAIS

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.



AR Prefecture

086-218602332-20250605-20250605_AP046-AR
Reçu le 05/06/2025

AR Prefecture

086-218602332-20250605-20250605_AP046-AR
Reçu le 05/06/2025